

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

LIEN AVEC LE PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ

Axe n°7 : Développer une politique d'innovation accompagnant les transformations du système de santé et l'offre de santé en proximité – Agir sur et au sein du système de santé grâce à la e-santé, objectif 4

MOYENS ET OUTILS NÉCESSAIRES

- Création et hébergement du site internet

PUBLIC VISÉ

Population du territoire de la CPTS

PLANNING PRÉVISIONNEL

Début : 2ème semestre
2022

LES PARTENAIRES

Groupe de travail dédié

OBJECTIF GÉNÉRAL

Renforcer l'attractivité du territoire de la CPTS pour les professionnels de santé et faciliter leur installation

LES ACTIONS MENÉES

- **Augmenter l'attractivité "ressentie" du territoire : promouvoir les services, la qualité de vie, etc.**
 - o Une vidéo de présentation du territoire a été réalisée il y a quelques années par la MSP de Woerth et pourra être réintégrée sur le site internet de la CPTS
- **Augmenter l'attractivité "réelle" du territoire : rassurer sur le mode d'exercice, présenter les associations et les collaborations existantes, faciliter l'installation administrative et logistique**
 - o Actuellement, l'installation est encore possible dans les locaux de la MSP de Woerth
 - o Le site internet de la CPTS pourra également faire le lien avec le site PAPS
- **Chercher à savoir les raisons pour lesquelles les professionnels décident de ne pas s'installer sur le territoire ou de partir du territoire**
 - o Contacter les professionnels en question pour mieux comprendre leurs raisons de non-installation ou de départ
- **Identifier un professionnel référent (poste tournant, sur la base de volontariat) pour accompagner les professionnels récemment installés sur le territoire ou bien intéressés de s'y installer**
- **Organiser un accueil personnalisé des médecins libéraux nouvellement installés (action en cours par le CH de Haguenau)**
 - o Afin de pouvoir organiser cet accueil, il est essentiel de pouvoir suivre les nouvelles installations. Les membres de la CPTS seront ainsi invités à faire les relais d'information entre les professionnels récemment installés et le CH de Haguenau
- **Communiquer sur le projet d'installation d'un(e) gynécologue dans les locaux de la MSP de Woerth.**
- **Communiquer sur les aides spécifiques disponibles pour l'installation des médecins et des sages-femmes sur la CC de Wissembourg (une communauté de commune voisine du territoire de la CPTS)**
 - o La CC de Wissembourg est en ZAC = zone d'action complémentaire concernant le zonage médecins. Il leur est donc possible de prétendre à une Aide Spécifique à l'Installation et cela peut permettre d'aider à l'attractivité de ce territoire (une aide forfaitaire de 50 000€ versée en deux fois (25 000€ à la demande et 25 000€ un an plus tard) sous conditions d'éligibilité)
 - o La CC de Wissembourg est classifiée en zone très sous dotée concernant la profession de sage-femme, elles peuvent donc prétendre à une aide financière à l'installation (interlocuteur CPAM concernant ces demandes)
- **Communiquer le site du Portail d'Accompagnement des Professionnels de Santé du Grand Est, un site ressource pour les professionnels et leurs installations notamment dans les territoires sous-denses (cf Annexes pour plus d'information).**

